

Des aides différentes en fonction de vos revenus

L'attribution de certaines aides (MaPrimeRénov', l'aide du programme « Habiter Mieux » de l'Anah, les aides d'Action Logement, les aides « Coup de Pouce » des fournisseurs d'énergie) est conditionnée à des plafonds de ressources. Ils sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

QUELLES AIDES POUR QUELS MÉNAGES ?

Aides	Ménages éligibles
MaPrimeRénov'	
Aides « coup de pouce » des fournisseurs d'énergie	Tous les ménages
Programme « Habiter Mieux » de l'Anah	
Les aides d'Action Logement	Les ménages aux revenus modestes et très modestes

À noter : le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) reste en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020. Les ménages aux revenus intermédiaires et supérieurs peuvent choisir de bénéficier soit du CITE soit de MaPrimeRénov'.

POUR EN SAVOIR PLUS

Consultez la fiche de l'ADEME « Le CITE, comment en bénéficier en 2020 ? »

PLAFONDS DE RESSOURCES EN ÎLE-DE-FRANCE

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus supérieurs
1	20 593 €	25 068 €	38 184 €	supérieur à 38 184 €
2	30 225 €	36 792 €	56 130 €	supérieur à 56 130 €
3	36 297 €	44 188 €	67 585 €	supérieur à 67 585 €
4	42 381 €	51 597 €	79 041 €	supérieur à 79 041 €
5	48 488 €	59 026 €	90 496 €	supérieur à 90 496 €
par personne supplémentaire	+ 6 096 €	+ 7 422 €	+ 11 455 €	

PLAFONDS DE RESSOURCES POUR LES AUTRES RÉGIONS

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus supérieurs
1	14 879 €	19 074 €	29 148 €	supérieur à 29 148 €
2	21 760 €	27 896 €	42 848 €	supérieur à 42 848 €
3	26 170 €	33 547 €	51 592 €	supérieur à 51 592 €
4	30 572 €	39 192 €	60 336 €	supérieur à 60 336 €
5	34 993 €	44 860 €	69 081 €	supérieur à 69 081 €
par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 745 €	